

UNE RENTREE SEREINE ET ENGAGEE

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation : si votre présence nous honore, j'y lis le signe de votre intérêt pour notre Ecole catholique, compte tenu de la place singulière et importante qu'elle occupe dans le dispositif éducatif de notre pays.

C'est pourquoi, avant de répondre à vos questions, je vous propose un rapide tour d'horizon en trois volets :

- L'état de l'Enseignement catholique en cette rentrée 2013
- Son état d'esprit
- Ses chantiers en cours

I L'ETAT DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE : BONNE SANTE MAIS VIGILANCE

Globalement, l'Enseignement catholique se porte bien. Sa participation au service d'éducation est très largement reconnue, ses acteurs témoignent d'un dynamisme et d'une créativité remarquables, et son souci de répondre aux besoins se traduit par de nombreuses initiatives que je salue.

Tout ceci se confirme du point de vue de la croissance de nos effectifs : avec 2 041 185 élèves à ce jour, nous enregistrons une progression de 4 203 élèves, du même ordre que celle de l'an passé. En termes de tendance, j'observe que sur les cinq dernières années scolaires ce sont ainsi plus de 32 000 enfants et jeunes supplémentaires qui ont été accueillis dans nos établissements.

Les augmentations les plus sensibles concernent le 2nd degré (+ 8917, soit + 0,8%) et, d'un point de vue spatial, les Académies de Versailles, Lyon et Montpellier. Je me réjouis tout particulièrement de la forte progression enregistrée en Guyane (+ 5,4%) : elle témoigne de notre volonté d'épouser les besoins des populations les moins favorisées de notre communauté nationale. Un autre point positif à noter : les effectifs de notre enseignement agricole repartent à la hausse (+ 0,6%), même s'il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'une tendance durable.

Cette incontestable bonne santé ne doit cependant pas masquer les points d'attention qui requièrent toute notre vigilance. J'en citerai deux :

- En premier lieu, la poursuite de la baisse de nos effectifs dans le 1^{er} degré : - 4 714 élèves cette année, soit – 0,6%. Cela ne peut pas ne pas nous interroger, dans la mesure où cette forte érosion s'enracine dans la durée. Les mutations de la répartition spatiale de la population à l'échelle du territoire national expliquent en partie ce phénomène, mais en partie seulement. C'est pourquoi nous avons lancé dès le printemps dernier un vaste travail d'investigation, afin d'analyser ses racines et ses manifestations avec précision, et de manière à définir les orientations nécessaires.
- En second lieu, la question de l'équilibre économique de nos établissements. Pour assurer son fonctionnement et son encadrement éducatif, pour entretenir et adapter son parc immobilier, et plus encore pour poursuivre et approfondir son effort d'ouverture à tous, l'Enseignement catholique a légitimement besoin de ressources, et il ne peut ni ne souhaite les chercher prioritairement du côté des familles, qui n'ont pas à suppléer les défaillances des pouvoirs publics. C'est la raison pour laquelle, partout où cela est nécessaire, nous maintiendrons – tranquillement, mais fermement - notre politique de négociation avec les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat sur le dossier des forfaits publics. Il ne s'agit absolument pas de réclamer le moindre « cadeau » ni le moindre « privilège » : il s'agit tout simplement de promouvoir la juste application de la loi.

Vitalité et vigilance résument ainsi notre état des lieux. Il en résulte un état d'esprit empreint à la fois de sérénité et d'engagement.

II L'ÉTAT D'ESPRIT DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE : SERENITE ET ENGAGEMENT

J'ai déjà eu l'occasion de le dire en d'autres circonstances, et je le répète : je souhaite un Enseignement catholique modeste, joyeux et confiant.

Modeste : nous croyons en ce que nous faisons, nous nous efforçons d'offrir le meilleur aux enfants et aux jeunes qui nous sont confiés, et je mesure vraiment la richesse de ce qui se vit dans nos établissements. Mais nous ne sommes pas des donneurs de leçons, et nous croyons d'abord et avant tout à la valeur des initiatives locales et à tout ce qui se construit dans l'ombre, sans tambours ni trompettes, mais avec le constant souci de l'ajustement aux besoins des élèves.

Joyeux et confiant : dans un monde trop facilement désenchanté ou cynique, l'Ecole catholique veut de toutes ses forces constituer un espace d'espérance. Nos élèves ont besoin de grandir dans un climat de confiance, confiance en eux-mêmes, confiance envers les autres et confiance à l'égard de la vie. C'est notre responsabilité et c'est notre joie que d'y concourir, à la mesure de nos moyens.

En d'autres termes, c'est parce que nous avons conscience de notre mission que nous voulons vivre notre vie sans être un bouchon porté au fil de l'eau. Je n'ignore pas l'actualité, et les diverses sollicitations qu'elle nous adresse. Je n'ignore pas davantage tous les « dossiers » à travailler. Mais

l'essentiel n'est pas là ! L'essentiel, c'est la tâche éducative, et cette tâche assumée au quotidien suppose de la liberté d'esprit comme de la tranquillité : en un mot, de la sérénité.

J'en profite pour exprimer ma reconnaissance à tous les acteurs de l'Ecole catholique, qui s'emploient à donner le meilleur d'eux-mêmes au service d'un projet d'éducation auquel ils adhèrent. L'Ecole ne constituera jamais un lieu « neutre », un lieu vierge et aseptisé, et pour ma part je m'en réjouis. Elle vise à former les adultes de demain et, pour ce qui concerne l'Ecole catholique, à les former dans toutes les dimensions de la personne. En ce sens, elle représente bel et bien un espace « politique », c'est-à-dire un espace porté par une vision de l'Homme et des relations humaines et rassemblé autour d'une authentique ambition éducative.

Dans mon esprit, sérénité et engagement vont de pair et se nourrissent mutuellement. L'un et l'autre éclairent donc notre manière d'aborder les divers chantiers du moment.

III LES CHANTIERS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Il n'est pas question pour moi de prétendre ici à l'exhaustivité, ne serait-ce que parce que je ne veux pas abuser de votre patience. Je me bornerai donc à identifier rapidement quelques uns des principaux dossiers auxquels nous travaillons et continuerons de travailler au cours des prochains mois.

Mais, auparavant, permettez-moi d'insister sur un point essentiel à mes yeux : tout ce que nous faisons, dans quelque domaine que ce soit, converge toujours vers un seul et même objectif, celui du service éducatif. Dans ces conditions, c'est bien la clef éducative qui ouvre les portes de chacun de nos chantiers, et plus encore celles de notre manière de les aborder.

Le chantier de la mise en œuvre du Statut de l'Enseignement catholique

Comme vous le savez, notre Statut a été approuvé par les évêques de France lors de leur Assemblée plénière d'avril dernier, et ils l'ont officiellement publié à l'occasion de notre Convention nationale des 1^{er} et 2 juin.

Les acteurs de l'Enseignement catholique ont désormais l'année scolaire devant eux pour en déployer les diverses clauses : le processus est partout engagé, et il va se poursuivre sereinement. Mais nous avons surtout à nous en approprier l'esprit. Comme aimait à le dire à très juste titre mon prédécesseur Eric de Labarre, il s'agit en effet d'un texte à vivre bien plus que d'un ensemble de « normes » à appliquer !

En d'autres termes, le Statut constitue un outil, un levier, non un objectif en soi. Ce qui importe, ce n'est pas le Statut, mais la capacité de l'Ecole catholique à honorer la mission qui lui est confiée par

l'Église, et à l'honorer par l'engagement et la participation différenciée de tous ses acteurs. Et, à travers le Statut, c'est bien de cela qu'il s'agit.

Le chantier de notre participation à la lutte contre les inégalités

La construction d'un monde plus humain et plus juste a toujours constitué l'un des objectifs majeurs de l'École catholique. C'est donc en pleine fidélité à nos propres héritages que nous ressentons aujourd'hui, face à l'accentuation des fragilités de toutes sortes au sein de la société française, la nécessité d'approfondir nos efforts en ce sens.

Depuis quelques mois, l'Enseignement catholique a mis l'accent sur cet horizon. Ce fut le cas lors de nos journées nationales en février, ce le fut de nouveau lors de notre Convention de juin.

Il nous faut désormais donner chair à notre volonté. Non par des déclarations tonitruantes, ni par je ne sais trop quelle consigne nationale qui descendrait d'en haut, mais bien au contraire par la multiplication des initiatives locales, telles qu'elles existent déjà et telles que je souhaite les voir fleurir encore davantage.

La lutte contre les inégalités est une question de moyens, de choix de filières et de choix d'implantation spatiale. C'est une question de politique tarifaire. C'est aussi une question de répartition des moyens d'enseignement : depuis plusieurs années, nous poursuivons une politique de redéploiement interne qui privilégie précisément les projets innovants en matière d'accueil des élèves les plus fragiles. Sur les cinq dernières années, nous y avons déjà consacré plus de 500 postes, et cette politique sera maintenue.

Mais la lutte contre les inégalités et l'attention portée aux plus faibles ne se réduisent en aucun cas à la seule question des moyens. Je songe en particulier à la dimension éducative et pédagogique, toujours première dans mon esprit : il est beau que nos établissements soient ouverts à tous, mais cela ne suffit pas si cela se limite à la politique d'inscriptions. L'ouverture à tous, pour être pleine et entière, implique un effort de tous les instants pour des pratiques éducatives et pédagogiques qui permettent à chacun d'en tirer profit.

Le chantier du recrutement et de la formation des maîtres

Vous le savez aussi bien que moi, ce dossier dépasse le seul Enseignement catholique, et revêt une importance véritablement cruciale pour l'avenir de notre pays... Pour ce qui nous concerne, nous allons lancer avant l'hiver une campagne nationale de promotion du métier d'enseignant, afin de valoriser tout ce qu'il y a de beau et de motivant dans l'engagement éducatif.

Et nous nous inscrivons pleinement dans la réforme de la formation initiale des maîtres, telle qu'elle est définie par la loi de Refondation de l'École, dans la mesure où cette réforme recherche les voies d'un équilibre à nos yeux prometteur entre les indispensables contenus disciplinaires et la tout aussi nécessaire formation professionnalisante. Nos centres de formation, les ISFEC, sont donc résolument engagés dans cette réforme, qu'ils se donnent les moyens de réussir tout en la nourrissant de notre projet éducatif spécifique.

J'ajoute enfin que, bien sûr, l'Enseignement catholique prendra part à la consultation sur le métier d'enseignant organisée par le Ministère.

Les chantiers éducatifs et pédagogiques

Ce sont les plus déterminants. D'une part, parce que le système scolaire français a grandement besoin de mieux s'ajuster aux enfants et aux jeunes tels qu'ils sont aujourd'hui, et de se donner vraiment les moyens de la réussite pour tous. D'autre part, parce que l'Enseignement catholique a son rôle spécifique à jouer dans cet effort d'ajustement.

Notre vitalité et notre rayonnement éducatifs et pédagogiques constituent donc plus que jamais l'alpha et l'omega de notre politique, à travers notamment l'encouragement au travail de terrain, comme à travers l'identification, la valorisation et la mutualisation des pratiques les plus fructueuses.

Il serait trop long d'en risquer ce matin une énumération. Mais à titre d'exemple et pour illustrer l'esprit dans lequel nous travaillons, j'attire simplement votre attention sur une manifestation nationale que nous organiserons à Lille en mars 2014, le « Printemps du Numérique ». Rassemblant sur plusieurs jours des chercheurs, des chefs d'établissement, des enseignants et des parents, ce temps de travail en commun sera l'occasion d'un questionnement de fond sur les effets du « tout numérique », sur la façon dont il interroge nos pratiques, sur les interrogations anthropologiques qu'il suscite, etc. Bref, un temps fort parmi d'autres, qui montre que l'Enseignement catholique s'efforce de penser, et de nourrir son action par la rencontre et le débat...

C'est très exactement dans cet esprit, fondé sur la primauté de l'ambition éducative, que nous abordons diverses questions d'actualité sur lesquelles, j'en suis sûr, vous attendez avec impatience que je m'exprime !.....

- La question de la réforme des rythmes scolaires dans le 1^{er} degré :

D'un point de vue strictement réglementaire cette réforme ne s'applique pas à nos établissements.

Nous ne pouvons pas pour autant l'ignorer, parce que ni le syndrome de l'île déserte ni celui du camp retranché ne font partie de notre ADN.

D'une part, cette réforme nous paraît comporter des éléments intéressants pour l'équilibre de vie des enfants comme pour l'harmonie du travail effectué à l'école.

Mais, d'autre part, nous mesurons les difficultés concrètes de sa mise en œuvre en bien des endroits où elle a déjà eu lieu, tout comme les questions multiples, notamment financières, qu'elle pose à nos écoles catholiques.

L'an dernier, le Secrétariat général a mis en place un groupe de travail, qui a déjà construit de fructueuses pistes de réflexion et d'action. En cette rentrée, nous venons de créer une Commission nationale des rythmes scolaires, qui travaille activement pour dégager des orientations concrètes.

Mais c'est la richesse et la force de l'Enseignement catholique que de ne pas constituer un bloc monolithique étroitement hiérarchisé : par conséquent, tout dépendra des décisions qui seront prises école par école, après large concertation locale avec tous les acteurs concernés.

Au risque de vous décevoir, je ne vous dirai donc ni que « nous y allons partout » ni que « nous refusons d'y aller » : je vous dirai plutôt que nous y travaillons, dans un esprit ouvert, et avec encore et toujours comme première préoccupation celle de l'intérêt des enfants.

- La question de la Charte de la laïcité :

Le document ministériel ne s'applique pas aux établissements privés associés à l'Etat par contrat, et cela me paraît tout à fait logique.

En effet, il se compose de deux volets, l'un sur la laïcité de la République, et l'autre sur celle des établissements : il va de soi que nous adhérons pleinement et sans la moindre réserve à la laïcité de la République mais que, pour ce qui *nous* concerne, nous ne pouvons souscrire à la laïcité des établissements.

Je m'explique : la laïcité constitue selon moi le gage de la capacité de tous à se parler, et non l'obligation faite à chacun de se taire. L'Enseignement catholique ne s'oppose absolument pas à la laïcité républicaine, il la défend comme une laïcité de liberté et de dialogue, parce qu'il considère que l'on n'éduque ni par le mutisme ni par l'abstention.

Dire que la Charte ne s'applique pas à nos établissements ne signifie donc pas qu'ils seraient exonérés d'une réflexion authentique sur les principes de la laïcité.

Mais, là encore, je crois qu'il y a là avant tout une question *éducative*, dont j'invite les communautés éducatives à s'emparer à la lumière de la totale compatibilité entre laïcité de l'Etat et projet chrétien d'éducation.

- La question des signes républicains et communautaires sur la façade ou dans l'enceinte des établissements :

Contrairement à ce qui concerne la Charte de la laïcité, il s'agit là, selon la décision de la représentation nationale, d'une mesure qui s'applique bel et bien à *l'ensemble* des établissements scolaires du pays.

Parce qu'il ne faut jamais sous-estimer le poids de l'Histoire et la profondeur de certaines cicatrices héritées d'un passé parfois conflictuel, j'invite à ce qu'il y ait ici ou là du dialogue, du discernement et de la souplesse.

Pour autant et d'un point de vue plus global, la présence des drapeaux français et européens tout comme celle de la devise de la République ne nous paraît pas illégitime. Nos établissements ne relèvent pas directement de l'Ecole « *de* la République », mais ils lui sont associés et constituent loyalement une Ecole « *dans* la République ».

En revanche, et c'est bien là que j'en arrive au questionnement éducatif, il me semblerait intéressant que dans les écoles catholiques se mène une réflexion sur tout ce qu'il y a de riche dans l'articulation entre notre appartenance ecclésiale et notre association à l'Etat. A ce titre, il pourrait être porteur de sens qu'aux côtés de la devise de la République figure une expression manifeste de notre singularité, par exemple avec une parole d'Evangile...

- La question de la mise en place d'un enseignement moral :

Pour ma part, je considère que l'éducation morale relève du témoignage et du partage, bien davantage que de l'enseignement stricto sensu.

Et, précisément parce qu'il a toujours voulu à la fois enseigner *et* éduquer, l'Enseignement catholique n'a jamais écarté la dimension éthique de son champ d'action.

Le Ministre entend aujourd'hui généraliser une approche similaire. En l'attente des textes officiels, il est encore trop tôt pour se prononcer sur la mise en œuvre concrète de son ambition.

Dès lors qu'il ne s'agit pas d'imposer la vulgate d'une pensée obligatoire, ce qui serait exactement le contraire d'une démarche morale, nous n'avons aucune raison de nous y opposer, d'autant plus que nous mesurons bien tout ce qu'il peut y avoir de commun entre morale chrétienne et morale républicaine.

En revanche, j'insiste sur le fait que pour nous il ne peut être question de réduire la morale à un savoir : il s'agit d'abord et avant tout d'éduquer à la liberté et de former des sujets moraux.

Cette réflexion sur la morale s'articule avec notre vision de l'Homme et de la société. Elle éclaire à ce titre diverses questions telles que celle du genre, intégrée à la vraie question qui est celle de la personne humaine.

Plus largement encore, une conception de l'Homme et du monde a vocation à s'incarner dans tous les enseignements, et non dans une plage horaire restreinte. C'est bien en ce sens que j'en appelle, pour ce qui est de l'Enseignement catholique, à un travail de questionnement sur les savoirs et sur le *sens* des contenus d'enseignement : il ne s'agit pas de mettre en cause les programmes officiels, mais de réfléchir à ce en quoi les enseignements font grandir l'humain en chaque élève.

Nous nous employons donc à construire sur ce dossier notre réflexion spécifique, ajustée à notre propre projet d'éducation. Un groupe de travail a été constitué début septembre : il a pour charge de proposer aux communautés éducatives des éléments de réflexion et des pistes d'action qui seront publiées le moment venu, vraisemblablement au printemps prochain.

Une chose est sûre : plus que jamais, il s'agira de mettre en évidence la responsabilité des enseignants et de l'ensemble des éducateurs, et de redire toute la confiance que nous avons en eux.

Vous l'aurez compris : aujourd'hui comme hier, l'Enseignement catholique entend rester fidèle à sa tradition en prêtant attention aux enjeux contemporains et aux signes des temps.

Je vous surprendrai peut-être en citant Jaurès : « *la meilleure façon pour un fleuve d'être fidèle à sa source, c'est d'aller vers la mer* ».

Je vous étonnerai sans doute moins en citant le Christ : « *avance au large* » !

XX